

Assemblée générale du 29 – juin -2019

Les comptes au 31 décembre 2018 qui vous sont présentés ci-après marquent la volonté de la fédération d'appliquer son programme de développement fait d'augmentation des ressources et des investissements. Pour autant, ces investissements ne se traduisent pas encore par une augmentation du nombre de licences qui reste sur sa tendance à la baisse avec 27 493 licences A et 27 367 licences B contre 27 514 licences A et 28 178 licences B l'exercice précédent.

Nous attendions un résultat positif autour de 60.000€, chiffre donné en août dernier. Un certain nombre d'évènements détaillés plus loin n'ont pas permis d'atteindre cet objectif.

Cet écart est principalement dû au redressement fiscal pour un montant de 30.000€ au titre des années 2015, 2016 et 2017, aux frais supplémentaires du cabinet d'expertises comptables qui ont accompagné la Fédération lors du contrôle fiscal pour 3.500 €, à des honoraires de notre Commissaire aux Comptes qui ont été oublié dans la prévision pour 8.200€ et à un dépassement d'environ 10.000€ du budget sur les Olympiades, budget sous-évalué. Enfin, la Direction Nationale des Scolaires a eu une activité encore plus soutenue que prévue – ce qui est une excellente chose - et nous n'avions alors pas pris en compte cette plus forte activité dans notre budget (impact de 12 000 €).

Certains évènements postérieurs à la réunion du dernier Comité Directeur auraient pu nous conduire à modifier (à la hausse) le résultat mais nous n'avons pas souhaité effectuer ces opérations après que les comptes aient été arrêtés au Comité Directeur.

Néanmoins, des bases solides ont été posées lors de l'exercice pour mieux valoriser les évènements organisés par notre fédération.

Le résultat d'exploitation de l'exercice ressort à l'équilibre (+ 356€), le résultat financier à +639€ et le résultat exceptionnel à (-7 655€). Le résultat net est donc de - 6.660€.

Sur le résultat d'exploitation :

Produits :

Les recettes d'exploitation ont augmenté de près de 11% (+ 188K€) malgré l'arrêt de la boutique qui est aujourd'hui sous-traitée à Variantes pour un montant forfaitaire net de 24.000€. Le Chiffre d'affaires net est donc en forte baisse à 39.240€ contre 112.734€ en 2017 de ce fait.

Les autres subventions augmentent de 101.628€ (essentiellement un meilleur subventionnement des villes accueillant nos compétitions), les inscriptions aux compétitions de près de 40.000€ indiquant la bonne santé et l'attractivité de toutes nos compétitions et les dons se sont élevés à 126.519€.

Le montant total des produits d'exploitation ressort à 1.902.986€ contre 1.714.940€ en 2017.

Charges :

Les charges d'exploitation ont augmenté de 16,63% (+ 271.313€) sur l'exercice.

Si les achats de marchandises ont baissé suite à la sous-traitance de la boutique et que la masse salariale s'est élevée à 262.239€ contre 311.374€ en 2017 soit une baisse de près de 16%, prolongeant l'effort de baisse engagé l'an dernier, les autres achats et charges externes et les autres charges sont en hausse avec respectivement + 248.410€ et +152.484€.

Sur les autres achats et charges externes, la réorganisation des comptes faite au 1er janvier 2018 (changement de système comptable) ne rend pas facile la comparaison avec l'exercice précédent du compte détaillé de résultat, mais la présentation de nos comptes analytiques plus loin dans ce rapport répond aux questions posées par ces hausses.

Les principaux postes en hausse sont :

1. +75 k€ d'honoraires :

- +29 k€ Laurent RABBE
- + 10 k€ Johanna BASTI
- + 19 k€ Anatoli KARPOV
- + 4 k€ Aquilae Conseil, suivi du contrôle fiscal
- + 4 k€ Christophe PHILIPPE, solde des prestations de 2017

2. +65 k€ déplacements :

- +15 k€ Jérôme VALENTI
- + 7 k€ olympiade FIDE
- +1,5 k€ olympiade jeunes
- + 5k€ de 2017
- + 3 k€ Championnat des vétérans
- + 41 k€ Championnats Jeunes

Le résultat d'exploitation ressort à l'équilibre à +356€.

Résultat financier :

Le résultat financier est stable à +639€, la trésorerie disponible étant placée sur des livrets rémunérés mais à des taux très faibles.

Résultat exceptionnel :

Les produits exceptionnels s'élèvent à 43 731 € dont 15 000 € de reprises sur provision, 8 922 € qui correspondent aux amendes fédérales, 5 000 € de cession immobilisation (vente de matériel d'occasion), 6 035 € de transfert de charge (remboursement de

paiements indus) et enfin, d'autres produits exceptionnels pour un montant de 8 774 € lié au partenariat avec l'Echiquier de la réussite.

Les charges exceptionnelles qui s'élèvent à 51 386 €, sont fortement impactées par le redressement fiscal 28 920 € portant sur les années 2015 (+6.839€), 2016 (+15.539€) et 2017 (6.542€). Ce sont essentiellement des erreurs sur la TVA de la boutique et l'impôt sur les sociétés qui en découlait. La situation de ce point de vue est aujourd'hui clarifiée puisqu'avec la sous-traitance de la boutique, notre fédération n'est plus concernée par ces règles fiscales. Dans les charges, on retrouve également les 6 035 € de paiements indus remboursés en produit exceptionnel. Enfin, les provisions sont augmentées de 10 000 € pour couvrir d'éventuels risques juridiques.

Le résultat exceptionnel ressort à - 7.655€.

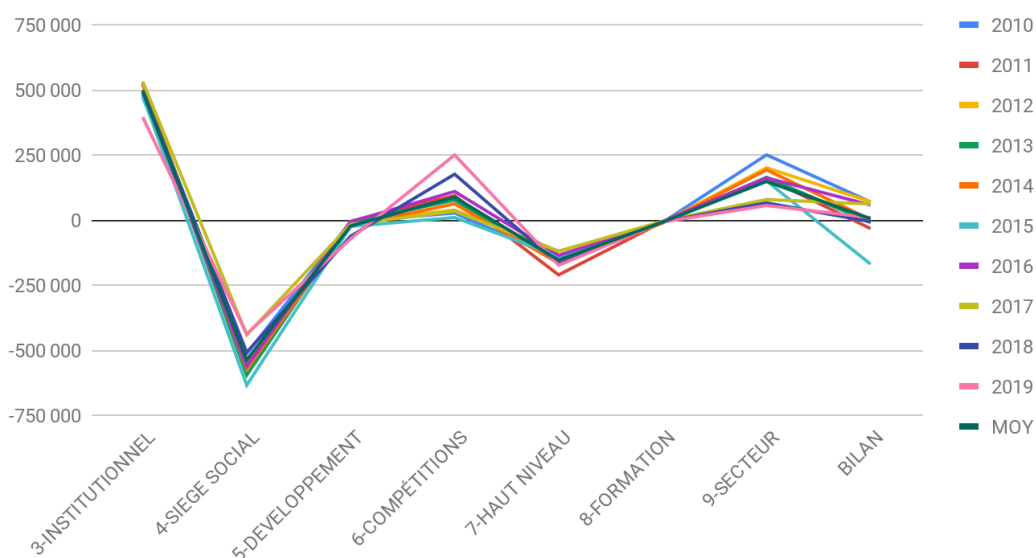
L'exercice se solde par une perte de 6.660 euros.

Analyse des budgets analytiques de la saison 2017/2018 :

Les flux financiers de la FFE sont relativement stables.

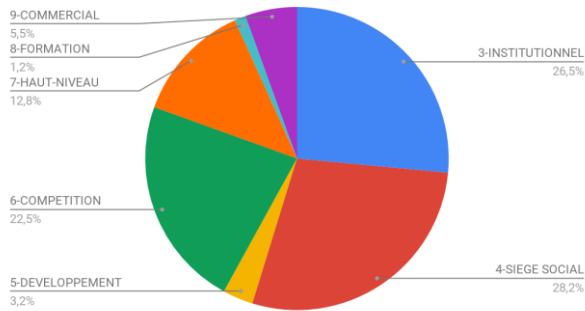
Les partenaires non fléchés comptabilisés dans le secteur commercial migrent progressivement vers l'événementiel FFE, comme le montre le graphique ci-dessous. Cette tendance marquée en 2018 s'accroît en 2019.

Comparaison entre réalisés 2010 à 2018 plus prévisionnel 2019



La répartition des volumes reste sensiblement la même que les exercices précédents tant du point de vue des dépenses que des recettes.

dépenses réalisées en 2018



recettes réalisées en 2018

